

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00692
Numéro SIREN : 901 377 887
Nom ou dénomination : 2M FACADES

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 3251

2M FACADES
ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire Annuelle
Du 30 juin 2022

(Exercice clos le 31 Décembre 2021)



2M FACADES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 Euros
RCS AUBENAS N° 901 377 887
Siège social : 5 avenue olivier de serres 07400 LE TEIL

FEUILLE DE PRESENCE
Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022
(Exercice clos le 31 Décembre 2021)

Les associés présents sont :

Monsieur HBA Lahcen

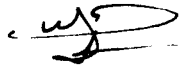
Monsieur HBA Brahim

Monsieur HBA Omar

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés « 0 » pouvoirs, arrêtée à trois associés présents ou représentés possédant ensemble 100 parts, soit la totalité du capital social.

Signé électroniquement le 13/10/2022 par
LAHCEN HBA

Signed with
universign




Signé électroniquement le 15/10/2022 par
OMAR HBA

Signed with
universign



Signé électroniquement le 17/10/2022 par
brahim hba

Signed with
universign



2M FACADES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 Euros
RCS AUBENAS N° 901 377 887
Siège social : 5 avenue olivier de serres 07400 LE TEIL

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social de la société sur convocation du gérant en date du 15 juin 2022.

L'assemblée est présidée par **Monsieur HBA Lahcen**, en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, à savoir :

Monsieur HBA Lahcen

Monsieur HBA Brahim

Monsieur HBA Omar

Total des parts présentes ou représentées : **100** parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- les A.R. des lettres de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2021, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, un bénéfice de 16 398 Euros, qui sera réparti de la façon suivante :

- à la réserve légale	:	100	Euros
- aux autres réserves	:	16 298	Euros
- en autres répartitions	:		Euros
- en report à nouveau	:		Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1000	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:		Euros
- Réserve légale	:	100	Euros
- Autres réserves	:	16298	Euros
- Report à nouveau	:		Euros
Situation nette	:	17 398	Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance.

La Gérance

Signé électroniquement le 13/10/2022 par
LAHCEN HBA

Signed with
 universign



Signé électroniquement le 15/10/2022 par
OMAR HBA

Signed with
 universign



Signé électroniquement le 17/10/2022 par
brahim hba

Signed with
 universign



Désignation de l'entreprise **SARL 2 M FACADES** Néant *

Adresse de l'entreprise **07400 LE TEIL**

Numéro SIRET * **9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **6** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1	0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	21 358	21 358	
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	7 620	7 620
		Autres * (3)	072	074	3 892	3 892
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	34 937	34 937	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	67 807	67 807
		Total général (I+II)	110	112	67 807	67 807

				Exercice N	Exercice N-1
				NET 1	NET 2
PASSIF					
Capital social ou individuel *		120		1 000	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126			
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		16 398	
Provisions réglementées		140			
Total I		142		17 398	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		154			
Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		9 192	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	4 258	41 217	
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		50 410	
Total général (I + II + III)		180		67 807	

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

REVENUS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL 2 M FACADES**

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		13	1	2	2	0	0	2	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210						
	Production vendue { biens services * }	215		214						
		217		218		49 987				
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		222		21 358		
	Production immobilisée *		224		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226		226					
	Autres produits		230		230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		232		71 345			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		234				
		Variation de stock (marchandises) *		236		236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		238		19 260				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		240						
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		242		13 082				
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244						
Rémunérations du personnel *		250		250		17 198				
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		252		2 484				
Dotations aux amortissements *		254		254						
Dotations aux provisions		256		256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		(7)				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
	Total des charges d'exploitation (II)		264							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		270		19 328				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		280					
	Produits exceptionnels (IV)		290		290					
	Charges financières (V)		294		294					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices *		306		306		2 930				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310		310		16 398				
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		312		16 398	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		318					
	Provisions non déductibles *		322		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		324		2 930			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies bis)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Déduction ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		352		19 328	354			
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360		360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		370		19 328	372			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404				406				
	Autres	410		412		414				416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424				426				
	Constructions	430		432		434				436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444				446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454				456				
	Matériel de transport	460		462		464				466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474				476				
	Immobilisations financières	480		482		484				486				
TOTAL		490		492		494				496				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498				499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504				506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514				516				
	Constructions	520		522		524				526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534				536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544				546				
	Matériel de transport	550		552		554				556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564				566				
TOTAL		570		572		574				576				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 M FACADES**Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870-984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381						
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325						
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380						
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326						
N° du centre de gestion agréé	388						
Montant de la TVA collectée	374					2 106	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378					3 677	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397						

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

5

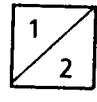
Désignation de l'entreprise : SARL 2 M FACADES				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/07/2021		et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois
				6
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :				
dont apprentis			376	
dont handicapés			657	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			651	
			861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				
			108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				
			118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				
			119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				
			105	
TOTAL 1			106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				
			115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				
			143	
Subventions d'exploitation reçues				
			113	
Variation positive des stocks				
			111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				
			116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				
			153	
TOTAL 2			144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats				
			121	
Variation négative des stocks				
			145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				
			125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				
			146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				
			133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				
			148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				
			128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				
			135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				
			150	
TOTAL 3			152	
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)
			137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
<small>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</small>				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				
	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *
			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence		024		160
Date de cessation				186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2 M FACADES

ADRESSE (voie) 5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES

CODE POSTAL 07400 VILLE LE TEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

PREMIÈRE PARTIE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HBA Prénom(s) LAHCEN

Nom marital % de détention 34.00 Nb de parts ou actions 34

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal 07400 Commune LE TEIL Pays France

Titre (2) M Nom patronymique HBA Prénom(s) OMAR

Nom marital % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 33

Naissance : Date 010165 N° Département 99 Commune KSAR IGHARGHAR Pays MA

Adresse : N° Voie 21 RUE DE 2 PIGIONNIERS

Code postal 46200 Commune SOUILLAC Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 9 0 1 3 7 7 8 8 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2 M FACADES

ADRESSE (voie) 5 AVENUE DES OLIVIER DE SERRES

CODE POSTAL 07400 VILLE LE TEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HBA Prénom(s) BRAHIM

Nom marital % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 33

Naissance : Date 200374 N° Département 99 Commune KSAR IGHARGHAR Pays MA

Adresse : N° Voie RTE DE FLAUJAC POUJOLS

Code postal 46000 Commune CAHORS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 6	12	Euros	%
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	21 358		21 358	
Travaux en cours	21 358		21 358	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 620		7 620	
clients	7 620		7 620	
AUTRES CREANCES	3 892		3 892	
T.V.A. s autre bien et service	1 394		1 394	
Crédit de T.V.A. à reporter	1 571		1 571	
TVA COLLECTEE 10%	927		927	
DISPONIBILITES	34 937		34 937	
BANQUE POPULAIRE	34 937		34 937	
TOTAL II	67 807		67 807	
TOTAL GENERAL	67 807		67 807	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 6	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000		1 000	
Capital	1 000		1 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	16 398		16 398	
TOTAL I	17 398		17 398	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 192		9 192	
fournisseurs	9 192		9 192	
AUTRES DETTES	41 217		41 217	
clients	25 360		25 360	
Rémun. KHALED BRAHIM	917		917	
Rémun. HBA LAHCEN	1 694		1 694	
Rémun. BOUAISSI MUSTAPHA	1 006		1 006	
REM TAHIRI MOHAMED	203		203	
Rémun. ZBAT SALAHEDDINE	676		676	
URSSAF	1 462		1 462	
Autres organismes sociaux	927		927	
PRO BTP	484		484	
CCP	858		858	
Etat Impôts sur les bénéfice	2 930		2 930	
TVA COLLECTE - 20%	440		440	
HBA LAHCEN	4 258		4 258	
TOTAL III	50 410		50 410	
TOTAL GENERAL	67 807		67 807	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 6	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	49 987		49 987	
Travaux Autoliquidation	35 996		35 996	
Travaux 20%	2 200		2 200	
TRAVAUX A 10 %	11 791		11 791	
PRODUCTION STOCKEE	21 358		21 358	
Variation Travaux en cours	21 358		21 358	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	71 345		71 345	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	19 260		19 260	
Matières prem.20%	19 260		19 260	
AUTRES CHARGES EXTERNES	13 082		13 082	
FOURNIT ENTRETIEN PETIT EQUIPT	596		596	
FOUR. & PETIT EQUIPMT SANS TVA	164		164	
Fournitures administratives	22		22	
Locations immobilières	1 276		1 276	
Locations mobilières	160		160	
LOCATION MATERIEL SANS TVA	193		193	
Entretien et réparations	92		92	
Primes d'assurances	649		649	
Honoraires	1 932		1 932	
Déplacements,mission réception	662		662	
Voyages et déplacements	878		878	
FRAIS KILOMETRIQUES	3 254		3 254	
AUTOROUTE SANS TVA	25		25	
CARBURANT	2 818		2 818	
CARBURANT SANS TVA	311		311	
FRAIS DE DEPLACEMENT	39		39	
SERVICES BANCAIRES	9		9	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	17 198		17 198	
Rémunérations du personnel	14 377		14 377	
Congés payés	2 821		2 821	
CHARGES SOCIALES	2 484		2 484	
Chge sécurité sociale,prévoy	469		469	
Cotisations à l'URSSAF	1 719		1 719	
Cotisation caisses de retraite	297		297	
AUTRES CHARGES	7-		7-	
Chge diverse gestion courante	7-		7-	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	52 017		52 017	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	19 328		19 328	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 930		2 930	
Impôts sur les bénéfices	2 930		2 930	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	16 398		16 398	

